CONSEIL D'ETAT, SECTION D'ADMINISTRATION.

A R R E T

n° 62.671 du 23 octobre 1996

A.63.068/VI-12.418

En cause : **DENUIT** Roland,
ayant élu domicile chez
Me Jean BOURTEMBOURG, avocat,
rue de Suisse 24
1060 Bruxelles,

contre :

la Province de Brabant wallon.

LE CONSEIL D'ETAT, VI^e^ CHAMBRE,

Vu la requête introduite le 27 mars 1995 par Roland DENUIT qui demande l'annulation de l'arrêté du conseil provincial de la province de Brabant wallon du 26 janvier 1995 nommant Jean-Bernard ROUGE en qualité de comptable provincial;

Vu les mémoires en réponse et en réplique régulièrement échangés;

Vu les lettres des 23 avril 1996 et 14 juin 1996 adressées au Conseil d'Etat respectivement par l'avocat de la partie adverse et par l'avocat du requérant;

Vu le rapport de M^me^ GUFFENS, auditeur au Conseil d'Etat, rédigé sur la base de l'article 59 du règlement général de procédure;

Vu l'ordonnance du 13 septembre 1996 fixant l'affaire à l'audience du 16 octobre 1996;

Vu la notification de cette ordonnance et du rapport aux parties;

Entendu, en son rapport, M. ANDERSEN, président de chambre;

Entendu, en leurs observations, Me E. GILLET, loco Me J. BOURTEMBOURG, avocat, comparaissant pour le requérant et Me N. WEINSTOCK, loco Me P. LAMBERT, avocat, comparaissant pour la partie adverse;

Entendu, en son avis conforme, M^me^ DEBUSSCHERE, auditeur au Conseil d'Etat;

Vu le titre VI, chapitre II, des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973;

Considérant que, par sa lettre du 5 février 1996, confirmée par une lettre du 14 juin 1996 de son avocat, le requérant se désiste de son recours; que rien ne s'oppose à ce que le désistement soit accueilli,

D E C I D E :

Article 1^er^.

Le désistement est décrété.

Article 2.

Les dépens, liquidés à la somme de 4.000 francs, sont mis à charge du requérant.

Ainsi prononcé à Bruxelles, en audience publique de la VIe chambre, le vingt-trois octobre 1900 nonante-six par :

MM. ANDERSEN, président de chambre,
LEROY, conseiller d'Etat,
HANSE, conseiller d'Etat,
Mme MALCORPS, greffier.

Le Greffier, Le Président,

M.-Chr. MALCORPS. R. ANDERSEN.